

Collecte des déchets ménagers



Le Plessis-Tréville

Du nouveau à compter du lundi 4 avril 2011 !

Voici votre nouveau calendrier des jours de collecte.

Toutes les collectes sont réalisées le matin à partir de 5h30.

Merci de sortir vos bacs la veille au soir.

Rappel
Le 1^{er} mai
est le seul jour
férié chômé



Un passage, deux collectes !

La collecte des emballages et la collecte du verre se feront le même jour, avec la même benne. Il s'agit d'une benne composée de deux compartiments séparés pour respecter le tri ! Les déchets ne sont pas mélangés.

Type de déchets	Jours de collecte en pavillonnaire et petits collectifs	Jours de collecte en grands collectifs
Déchets ménagers non recyclables bac bordeaux	LUNDI JEUDI	LUNDI MERCREDI VENDREDI
Emballages, journaux-magazines bac jaune	LUNDI	
Verre bac vert	LUNDI	
Déchets verts (entre le 15/03 et le 15/12)	MERCREDI	

Attention, il n'y aura plus de collecte des déchets verts entre le 15 décembre et le 15 mars. Les déchets verts devront être apportés en déchetterie.

Collecte des encombrants

2011	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Habitat pavillonnaire et petits collectifs 3 ^{ème} jeudi du mois	jeudi 21	jeudi 19	jeudi 16	jeudi 21	jeudi 18	jeudi 15	jeudi 20	jeudi 17	jeudi 15
Grand collectif (sauf la Cité de la Joie) 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois	mardi 12 mardi 26	mardi 10 mardi 24	mardi 14 mardi 28	mardi 12 mardi 26	mardi 9 mardi 23	mardi 13 mardi 27	mardi 11 mardi 25	mardi 8 mardi 22	mardi 13 mardi 27

Pour la Cité de la Joie, collecte des encombrants tous les jeudis



Déchets acceptés

Encombrants

Déchets verts

Tout venant

Ferraille

Gravats

Huiles minérales usagées

Déchets ménagers spéciaux

(piles, batteries, peintures, solvants, produits chimiques de laboratoire photos, radiographies, produits phytosanitaires, aérosols, acides, médicaments...)



Déchets interdits

Déchets contenant de l'amiante

Ordures ménagères

Déchets des commerçants et artisans

Déchets industriels banals

Déchets industriels spéciaux

Collecte des D3E

(déchets d'équipement électriques et électroniques)

uniquement à déchetterie de La Queue-en-Brie

Les produits acceptés :
le gros électroménager ; les écrans ; les petits appareils en mélange

(aspirateurs, cafetières, appareils photos, imprimantes, machines à coudre, nettoyeurs haute pression, perceuses, visseuses, ponceuses, tondeuses, tronçonneuses, brosses à dents électriques, sèche-cheveux, rasoirs, épilateurs...)

Les déchetteries communautaires

Réservées exclusivement aux particuliers ; sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance EDF, France Telecom...) et d'une pièce d'identité ; apports limités à 1m³ par jour et par foyer

Sucy-en-Brie

20 avenue de la Sablière

**Lundi - mercredi - jeudi - vendredi
de 13h30 à 17h30**

**Samedi de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30**

Dimanche de 9h30 à 12h30.

Fermeture au public le mardi et les jours fériés

La Queue-en-Brie

600 route de Brie

**Mardi - mercredi - jeudi - vendredi
de 13h30 à 17h30**

**Samedi de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30**

Dimanche de 9h30 à 12h30.

Fermeture au public le lundi et les jours fériés

Collecte des déchets toxiques

Marché -avenue Ardouin

10h-12h30 2^{ème} mercredi et 1^{er} samedi
du mois

ATAC - parking

15h30-17h30 4^{ème} vendredi du mois

Parking de la mairie

10h30 - 12h30 dernier dimanche du mois

Et dans les deux déchetteries communautaires à Sucy-en-Brie et à La Queue-en-Brie



Un numéro unique à votre service pour tous renseignements

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, laissez vos noms et un numéro de téléphone afin que l'on puisse vous rappeler dans les meilleurs délais.

N° Vert 0 800 099 719

Appel gratuit